



La G@zette du Bignolas

Septembre 2021



MAIRIE

1 rue du Bignolas
86800 Bignoux
Tél. : 05 49 61 21 91
Fax : 05 49 46 10 73
contact@bignoux.fr
www.bignoux.fr

: @bignoux

**Lundi, Mercredi,
Jeudi et Vendredi :**
9h-12h & 14h-17h
Mardi : 14h-19h

MÉDIATHÈQUE

Tél. : 05 49 37 86 27
biblio_bignoux@yahoo.fr
Permanence d'accueil sur RDV :
Mardi, Mercredi et Vendredi :
14h-18h
samedi : 9h-12h

ÉCOLE PUBLIQUE

Tél. : 05 49 61 21 53
site.ac-poitiers.fr/bignoux/

CANTINE ET GARDERIE

Tél. : 05 49 61 35 40

DÉCHÈTERIES :

Bonnes

Lundi, Mardi et Vendredi :
14h-17h45
Mercredi et Samedi : 8h-11h45

Sèvres-Anxaumont

Lundi, Mardi : 8h-11h45
Mercredi, Jeudi et Samedi :
14h-17h45

Saint-Julien l'Ars

**Lundi, Mercredi, Vendredi et Sa-
medi :** 8h-11h45 & 14h-17h45
Jeudi : 8h-11h45

Mise en Page :
Vanessa Valade
Responsable de la publication :
Emmanuel Bazile

RAPPEL DES TARIFS DE GARDERIE ET DE RESTAURATION SCOLAIRE

Restauration scolaire :	Garderie :
Adulte : 5.25€	7h30 - 8h50 : 2.55€
Enfant 3.05€	16h00 - 18h30 : 2.60€
	20 présences et plus : 50.00€
	dépassement d'horaire : 10.00€
	mercredi 12h-12h30 : gratuit
	TAP ou garderie de 11h à 12h : 1.50€

Le Carré Vie Locale

24 Septembre - LA FÊTE DES VOISINS !!

Ah les voisins... la haie qui dépasse, la tondeuse du dimanche après-midi, le coq qui chante trop fort, le ballon du petit qui passe tout le temps de votre côté...

Le 24 septembre prochain, rassemblez-vous avec vos voisins pour se rappeler que le plus important, c'est de BIEN VIVRE ENSEMBLE. La municipalité de Bignoux vous encourage toutes et tous à organiser un moment convivial entre voisins afin de dépasser les soucis du quotidien et simplement passer un bon moment. Et qui sait, peut-être qu'à l'automne prochain, vous taillerez la haie ensemble... ;-))!!



N'hésitez pas à informer la mairie de vos manifestations. Si vous avez besoin d'un arrêté municipal pour fermer une rue, contactez la mairie au plus tard le lundi 20 septembre.

N'oubliez pas la réglementation sanitaire et pour cela retrouvez en mairie ou sur notre site internet, les 10 conseils pour respecter les gestes barrières lors de la FÊTE DES VOISINS.

Médiathèque

RE-OUVERTURE EN LIBRE SERVICE

Le contexte sanitaire lié au COVID-19 nous permet de retrouver le « libre-service » au sein de notre médiathèque. Le port du masque et le lavage des mains seront obligatoires avant de pouvoir entrer. La jauge maximale sera de 8 personnes.

ENTRETIEN DU DOMAINE PUBLIC

Vous êtes quelques-uns à me faire savoir que nos espaces publics, nos trottoirs et accotements sont actuellement mal entretenus et que l'on peut y voir des mauvaises herbes en quantité.

Je tenais à vous préciser que les produits phytosanitaires sont strictement interdits pour les collectivités locales depuis le 1^{er} janvier 2017.

Il semblerait que cette interdiction n'ait pas toujours été respectée, mais depuis notre arrivée, en mai 2020, je souhaite faire appliquer la réglementation en vigueur et salue le travail des agents pour le désherbage manuel effectué.

J'en profite également pour vous faire part de l'existence dans de nombreuses communes de la participation citoyenne. En effet, si nous souhaitons que notre commune reste propre et agréable, il appartient à chacun d'entre nous de participer en entretenant les abords de nos propriétés et de faire preuve de solidarité.

Comptant sur votre compréhension.

LE CHANTIER PÉPITES À BIGNOUX

Pour la première fois dans notre commune, la Mairie en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement, a organisé conjointement un Chantier Pépites d'une semaine. Ce fut donc du 23 au 27 août, que 8 jeunes de la commune et des communes voisines ont participé à des travaux de réfection et d'aménagement du coin jeux Route de la Forêt. En parallèle des matinées consacrées aux travaux, les jeunes ont participé à différentes activités : piscine, accrobranche...

Nous sommes ravis de cette première édition et souhaitons reconduire cette initiative l'année prochaine.



ON POURSUIT DANS LES TRAVAUX....

Depuis notre arrivée, nous nous sommes lancés dans la rénovation de notre patrimoine municipal.

Cet été, nous avons poursuivi la réhabilitation de la salle Roland Copin. Après y avoir réalisé des travaux d'isolation acoustique, ce sont la toiture et son isolation qui ont été remises à neuf (coût des travaux, hors subventions : 19.875€ HT).



Le Carré Social

Dans notre dernière édition, nous vous faisons part de l'intervention de Vienne Moulière Solidarité (VMS) pour un chantier d'insertion sur le site des écoles.

En ce mois d'août, les travaux ont commencé, VMS vient de réaliser le rehaussement du mur de l'enceinte scolaire rue du Grand Saint-Hubert (Coût des travaux : 6.425€ Hors subventions).



DÉPART EN RETRAITE DE MARYSE AUGER

Après 15 ans de carrière au service de l'école de Bignoux et plus précisément auprès de vos enfants, Madame Maryse AUGER a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 6 juillet dernier.

C'est autour d'un verre de l'amitié que nous lui avons souhaité de profiter pleinement de sa nouvelle vie et que nous l'avons remerciée pour toutes ces années consacrées à notre commune.

